

Décision

Générale

colonial

Décision n° 350 06/04/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 avril 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

TEXTE INTÉGRAL

le gendarme Anel, qui assure actuellement les fonctions de porteur de contraintes du service du Trésor, sera également chargé de signifier aux l'adevables les divers actes de poursuites décernés, à la requête d'un service de l'enregistrement, en matière d'amendes et frais de jutice.